

Lieu : École élémentaire de Devecey

Présents :

Mmes BERGER, DAVID, CHABOD, M. LANOIX (enseignants), M. BUREAU (directeur de l'école).

Mme DENYS, Mme RENAUDIN MAIROT, Mme PACHECO, M. SENS (représentants des parents d'élèves).

M. MONNIEN (maire de Devecey), Mme LARROCHE (adjointe de la commune de Devecey en charge de l'école), Mme SEGUIN (secrétaire de Mairie en charge des questions scolaires).

Excusés :

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme GENESTIER (maîtresse E RASÉD), Mme BICHET (psychologue scolaire), Mme VERNILLET (enseignante), M. BAILLAUD, M. BIENFAIT, Mme CHAPUIS (parents d'élèves).

Secrétaire de séance : M. BUREAU.

Ordre du jour

- 1 Installation du conseil d'école
- 2 Point sur les élections et rappel des attributions du CE
- 3 Bilan de la rentrée (organisation pédagogique, matériel à disposition des classes, point sur les travaux)
- 4 Règlement intérieur
- 5 Sécurité à l'école : actualisation et présentation du PPMS
- 6 Présentation du projet d'école et des actions qui auront lieu cette année

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1.Installation du conseil d'école

Un tour de table est effectué.

Chaque parent élu est le référent d'une classe précise.

2.Point sur les élections et rappel des attributions du conseil d'école

Une seule liste cette année.

Les résultats sont les suivants : 142 parents inscrits, 76 votants, 1 bulletin blanc ou nul, 75 suffrages exprimés soit un taux de participation de 53,52 %.

- Les 5 parents titulaires sont : M. SENS, Mme DENYS, Mme RENAUDIN MAIROT, M. BIENFAIT, Mme PACHECO
- Deux suppléants : Mme CHAPUIS, M. BAILLAUD.

Les élections de 2024 se sont déroulées par correspondance.

Le directeur rappelle le rôle des représentants de parents d'élèves : débattre de certaines questions au conseil d'école (par exemple le règlement intérieur), informer les parents des résolutions prises au conseil d'école et être porte-parole de l'ensemble des autres parents. Il ne doit pas être évoqué de questions d'ordre strictement pédagogique ou pouvant mettre en cause directement une personne. En cas de question pédagogique, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant.

Les représentants des parents d'élèves titulaires et suppléants sont conviés au conseil d'école mais seuls les titulaires peuvent voter.

À l'issue de ce conseil d'école le procès-verbal sera affiché sur le panneau d'affichage de l'école, diffusé sur le site de l'école et transmis par courrier électronique à chaque parent.

La question du vote en ligne est posée pour l'année prochaine. Cela fera l'objet d'une discussion au cours du troisième conseil d'école.

3. Bilan de la rentrée (organisation pédagogique, matériel à disposition des classes, point sur les travaux)

Effectif de l'école :

105 élèves.

Organisation :

5 classes. 2 dans les locaux du haut et 3 en bas.

PS/MS : 20 élèves (9/11)

GS/CP : 17 élèves (8/9)

CP/CE1 : 17 élèves (8/9)

CE2/CM1 : 28 élèves (13/15)

CM2 : 23 élèves

2 ATSEM : Mmes VUILLEMIN, DAUDEY-LOTHI

Au niveau du périscolaire madame DOLE détaille l'organisation pour cette année scolaire ainsi que les nombreux projets qui seront mis en place au cours de cette année scolaire 2024/2025 :

- ateliers de parents;
- spectacle inter centres pour les grands avec représentation au Kursaal ;
- sport sur les temps de midi
- initiation aux gestes de premier secours ...

L'organisation sur le temps méridien a évolué cette année. Le repas est désormais organisé en un seul service. Cela permet aux élèves d'avoir un temps plus important pour les activités du midi.

Pour rappel, le cadre du PEDT (projet éducatif de territoire) renforce la cohésion de travail entre périscolaire, mairie et école. Les parents élus au conseil d'école seront invités au comité de pilotage de ce PEDT au cours de l'année scolaire.

Le PEDT a facilité pour l'année scolaire écoulée l'organisation d'ateliers de parents, le positionnement E3D dans le but d'obtenir le label école en démarche de développement durable de niveau 2...

Travaux de rentrée :

Les travaux prévus au cours de l'été dans les toilettes du bâtiment du bas n'ont pas pu se faire. Les vacances de fin d'année devrait permettre la mise en œuvre ainsi que ceux prévus dans la quatrième classe du bas (peinture, reprise des fissures sur les murs...)

4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur, après lecture par les membres du conseil d'école et discussion autour des différents points, est adopté pour cette année 2024-2025. Il sera disponible sur le site de l'école et sera essentiellement diffusé par mail aux familles. Il sera affiché dans l'école et visible par tous.

Vote du règlement intérieur.

Règlement intérieur adopté : Pour : 11 ; Abstention : 0 ; Contre : 0

5. Sécurité à l'école : actualisation et présentation du PPMS

-PPMS : présentation du dispositif. Il sera mis en ligne prochainement sur le site de l'école.

Le dispositif d'alerte est désormais opérationnel avec des boîtiers qui ont été installés lors de l'année scolaire précédente.

L'école dispose de deux systèmes d'alerte : un pour les alertes concernant les risques majeurs et un second en cas de tentative d'intrusion.

D'autre part, l'école, le périscolaire et la mairie sont désormais engagés dans un processus de PPMS unifié réalisé en collaboration avec les services de la DSDEN.

-Sécurité incendie. Présentation du cheminement de l'évacuation.

Dernier exercice incendie effectué : le 3/10/2024.

L'exercice a révélé que le signal sonore était trop faible en maternelle. La mairie a pris note et a fait réaliser les travaux nécessaires.

Rappel : Toute personne (parents ou personnels) constatant une anomalie ayant un lien direct ou indirect avec la sécurité peut le signaler auprès du directeur de l'école.

6. Projet d'école

Présentation des activités réalisées ou en projet dans le cadre du projet d'école.

Projet pHARe :

L'école de Devecey est engagée dans le programme de prévention contre le harcèlement scolaire.

Mr BUREAU explique que toute l'équipe pédagogique est pleinement mobilisée et invite les parents inquiets à rencontrer les enseignants.

- Dans chaque classe, 10h d'enseignement seront proposées aux élèves afin de développer leurs compétences psychosociales, leurs capacités à travailler collectivement, leur empathie et ainsi aborder toutes les facettes de la prévention de la prévention du harcèlement ;
- L'école participe à la journée « Non au Harcèlement » du 7 novembre ainsi qu'au prix « Non au Harcèlement ». Dans ce cadre, les élèves, à partir du CE2 rempliront un questionnaire qui permettra, après analyse de l'équipe pédagogique, de dégager les points à améliorer en priorité.
- Un conseil des élèves sera amené à se réunir régulièrement au cours de l'année afin de réfléchir aux mesures qui peuvent être mises en œuvre durant les temps de récréation.
- Un travail sera mis en place entre l'équipe pédagogique et le périscolaire afin d'être en mesure d'apporter des réponses cohérentes sur la journée globale des enfants.
- Mise en place d'ateliers de parents autour de la question du numérique.
- Présentation de l'action « jardin des émotions » à destination des enfants de PS/MS et ateliers avec les parents.

Piscine :

Les élèves des classes de MS/GS et CM2 se rendront au centre Croppet tous les jeudis matin (8 séances) à compter du 06/02/2025 au 10/04/2025.

Le choix des classes est fait selon les préconisations de l'Éducation Nationale.

L'aisance aquatique pour les moins de 7 ans est particulièrement visée.

Le cross de l'école :

Tous les élèves de l'école, de la petite section au CM2 ont participé au cross de l'école qui a eu lieu dans le parc avant les vacances.

CE1/CE2 et CM1 :

Les deux classes sont inscrites à des spectacles vivants : JMF et au théâtre de l'espace (spectacle de scène et opéra).

Classe CM1 : L'école du dehors reprend cette année tous les jeudis après-midi.

CM1 et CM1/CM2 :

Les deux classes sont inscrites à « école et cinéma » pour trois films.

Un projet de sensibilisation environnementale est également en construction.

PS/MS et GS/CP :

Les classes sont également inscrites au dispositif « maternelle au cinéma ». Les classes se rendront au cinéma Mégarama de Valentin pour trois séances.

Des banderoles ont été réalisées par les élèves de CE2/CM1 dans le cadre de la manifestation « After Sieste ».

Classe de découverte : Les élèves de la classe de CM2 se sont rendus à Levier du 16 au 20 septembre 2024. Le projet avait vocation à renforcer la cohésion du groupe et de permettre à l'enseignant de voir les enfants dans un contexte différent de celui de la classe. Les retours sont très positifs.

Madame Berger, enseignante de la classe de PS/MS envisage un séjour avec ces élèves. Une rencontre avec les parents est prévue très prochainement afin de présenter ce projet.

Rappel sur le fait que toutes les activités qui ont lieu durant le temps scolaire doivent être gratuites. Le financement des activités se fait grâce à la participation de la mairie à hauteur de 23 € par élève et par an, à celle de l'association des parents d'élèves et avec la coopérative scolaire.

A ce titre, les actions réalisées par l'APE sont très importantes pour financer tous ces projets.

La séance est levée à 20 h 00

Signé :

Le président du conseil d'école
M. BUREAU